

Mot du président

*« Si tu veux vraiment quelque chose, tu trouves une solution. Sinon, tu cherches une excuse. »*

Auteur inconnu



Bonjour,

Nous poursuivons nos activités à la fois au niveau sectoriel, régional et national. Lorsque vous recevrez ce bulletin, les personnes responsables au niveau sectoriel des comités de l'action politique, de l'environnement ainsi que du dossier retraite auront reçu une formation à Québec offerte par le national. Je vous encourage à les questionner sur les informations reçues. Nous devons demeurer alertes devant tous les changements vécus depuis le mois d'avril dernier avec la réforme de certains services au niveau du système de santé. Nous pouvons être d'accord qu'il y ait des changements, mais ceux proposés ou imposés amélioreront-ils les lacunes des années antérieures? Il suffit de penser aux fameux frais médicaux accessoires dont nous devons surveiller l'implantation générale. Nous constatons la même chose au niveau des services offerts aux personnes âgées dans les différentes municipalités. Les municipalités reçoivent des montants afin de faire partie des municipalités amies des aînés ou villes amies des aînés, mais ces derniers sont-ils toujours réservés pour des services directs aux personnes âgées? Il faut questionner sans cesse nos personnes élues à ce sujet. Prenons seulement le transport en commun accessible ou adapté, qu'en est-il dans votre municipalité ou votre ville si vous en avez besoin? Qui peut s'occuper de tout cela? Toutes et tous devons y voir et ne pas attendre d'en avoir besoin avant de questionner. Il s'agit de notre engagement citoyen que nous devons poursuivre même à la retraite.

Je vous encourage à suivre les dossiers traités par l'AREQ en visitant régulièrement le site ([areq.qc.net](http://areq.qc.net)) ou en vous abonnant à l'infolettre. Ainsi vous recevrez l'ensemble des communiqués dans votre courriel à la fin de la semaine. La seule responsabilité qui vous restera sera de consulter vos courriels au moins une fois par semaine. Il faut surveiller également que ces messages ne soient pas placés dans vos courriels indésirables.

Au plaisir de vous rencontrer lors de mes visites sectorielles ou lors des activités régionales.

*Fernand Grenier, président*



## **Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE)**

### **ENSEMBLE, AUTREMENT 2015 (la suite)**

#### **LE REVENU SOCIAL UNIVERSEL GARANTI**

«Le Revenu social, c'est quoi? C'est un montant d'argent qu'on recevrait chaque mois du Gouvernement du Québec. Le revenu social remplacerait plusieurs prestations comme: l'aide sociale, les prêts et bourses, le crédit d'impôt pour la solidarité. Chaque adulte qui vit au Québec le recevrait.»

Le but fondamental de ce Revenu, c'est l'atteinte des droits humains inaliénables. Un autre objectif, c'est lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en éliminant les étiquettes et les préjugés. C'est un moyen d'affirmer, d'exercer et de reconnaître la citoyenneté!

Puis «on continuerait à recevoir le régime des rentes, le soutien aux enfants, l'assurance-emploi et la sécurité de la vieillesse. On ne payerait pas d'impôt sur le montant du Revenu social. On commencerait à payer de l'impôt à partir du moment où on recevrait un autre revenu. En faisant payer plus d'impôt à celles et à ceux qui le peuvent, on irait chercher beaucoup d'argent.»

«Le Revenu social (19000\$ en 2014) serait suffisant pour subvenir aux besoins de base: nourriture, logement, produits ménagers, soins personnels, téléphone et internet, vêtements, meubles, transport, loisirs.»

« C'est un montant égal au seuil de faible revenu calculé par le gouvernement.»

Socialement, en avons-nous les moyens?

Réf. Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ).

*Guy Forget*, mandataire AREQ à la TACAE

*Mise en page : Colette Gaulin*

*Correction : Colette Gaulin et Pauline Picard*

*Tombée des textes pour le prochain Estrien : 24 février 2016*

## **Consommons mieux, consommons moins!**

Je m'inspire de la semaine de réduction des déchets du 7 au 25 octobre pour rédiger mon article.

L'élimination des matières résiduelles engendre des coûts environnementaux et économiques considérables.

Est-ce possible de revoir nos modes de vie pour lutter contre les changements climatiques et réduire d'autres impacts nuisibles à la qualité de notre environnement?

Un des gestes accessibles est **la réduction à la source**.

Consommons mieux, consommons moins. Voici quelques pistes de solutions :

- Acheter quand c'est vraiment un besoin.
- Se servir de sacs réutilisables pour les emplettes.
- Opter pour des contenants réutilisables pour lunch et eau.
- Choisir des produits en vrac ou peu emballés, des produits durables.
- Consommer des produits locaux et écologiques.
- Réparer au lieu de jeter.
- Utiliser, lors de réceptions, de la vraie vaisselle et des nappes en tissu, sinon des articles récupérables ou compostables.

Ensuite **le réemploi** :

\*Donner à des organismes : friperie, ressourcerie, récupération de matériel électronique, de peinture, etc.

\* Organiser des échanges de vêtements, de jouets, etc.

**Le recyclage** :

Choisir l'usage de papier recyclé si possible.

Utiliser de façon appropriée les bacs de récupération et de compostage.

S'informer sur les matières à recycler et à composter.

**La valorisation** :

Bien consommer en pensant que 47% du gaspillage alimentaire se produit bel et bien à la maison.

En dernier recours,

**L'élimination** :

Ne pas oublier les frais pour la collecte, le transport et l'enfouissement de nos déchets.

Penser aux conséquences pour l'environnement : gaz à effets de serres, écoulements dans les cours d'eau, usage d'espaces parfois sur des terres cultivables.

**Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas!**

*France Harrisson*, responsable régionale de l'environnement et du développement durable



## 10 000 femmes marchent ensemble!

### Connaissez-vous les 5 axes de nos revendications???

Déjà 20 ans. Déjà 4 fois depuis la première **Marche Mondiale des Femmes (MMF)** après l'initiative « Du pain et des roses ». Et encore une fois, nous avons marché, **fières** de tant d'énergie, de solidarité et ... de créativité! Autant pendant la MMF régionale à Lac Mégantic qu'à celle nationale à Trois-Rivières, les manifestations orchestrées par des groupes de femmes expriment les 5 axes de revendication par de nombreuses formes d'art. Par des stations sur les parcours, nous avons découvert des Gumboots pour dénoncer la violence et l'exploitation sexuelle, des marottes géantes pour exprimer l'urgence d'agir contre la pauvreté, le droit à la santé et aux services sociaux, des tricots multicolores et arts visuels clarifiant nos attentes environnementales, des chants pour exprimer le droit à l'égalité et à la liberté...etc.



Pendant les allocutions, 1186 femmes se sont écroulées au sol, « DIE-IN » afin de réclamer une enquête sur autant de Femmes Autochtones assassinées ou disparues au Canada.



Louise Pelletier, Jocelyne Sauvé et Annette Racine marchant fièrement, le 17 octobre à Trois-Rivières, « Femmes en marche pour l'égalité, Solidaires contre l'austérité ! »

Qu'est-ce que les médias vous ont présenté de tant de mobilisation? Quelques lignes ou minutes télévisées, présentant plus les quelques candidats aux élections qui voulaient se faire du capital politique que des informations pertinentes, pourtant largement explicitées dans les riches dossiers de presse montés par les groupes de revendication! Les demandes sont articulées avec de véritables solutions concrètes. Par exemple, la Fédération des Femmes du Québec (FFQ) précise qu'en mettant fin à l'universalité des tarifs en services de garde, en fragilisant

l'accès universel aux soins de santé, en coupant les instances décisionnelles en région,

(suite en page 5)

en ouvrant la porte à d'autres augmentations de tarifs à Hydro-Québec, le gouvernement fait fi des impacts sur les femmes. Pour mieux comprendre les dénonciations et les mémoires présentés par les mouvements féministes, nous vous invitons à lire directement sur les sites de la FFQ et ceux de la MMF 2015.

10 000 personnes qui marchent au froid, sous le soleil et la pluie, accordons-leur un peu plus de respect, de crédit et d'attention. Cela commence par chacun de nous!

*Jocelyne Sauvé*, Représentante au CAFE (Table de Concert'Action Femmes Estrie)

-----  
**VADA-SHERBROOKE**

Lors de la rencontre du Conseil régional avec les responsables de comités et les personnes mandatées, plusieurs moyens ont été proposés pour que l'AREQ compte parmi les organismes « admis » par la ville<sup>1</sup> dont celui de faire connaître à nos élues et élus l'implication des membres envers la population sherbrookoise.

Membres des secteurs A et D, vous serez donc invités, dans le bulletin de mars, à répondre à un bref questionnaire informant de vos implications bénévoles<sup>2</sup>. À l'aide de ce « matériel » et de ce qui est fait par ailleurs, comme notre implication dans des organismes communautaires et nos dons de la FLG à de nombreux organismes, un petit groupe de travail des secteurs A et D rédigera une demande « d'admission » pour le plein droit à la ville. Peut-être que, dans la suite des choses, nous sentirons-nous à part entière comme association.

Les rencontres des organismes avec les élues et élus, annoncées lors de l'AGR, auront lieu en novembre dans chaque arrondissement. La personne présidente et deux représentants de chaque organisme ont déjà reçu cette invitation (secteurs A et D). Le but de ces rencontres est de favoriser le dialogue personnes âgées/personnes élues.

*Angèle Berger*, mandataire de l'AREQ régionale à VADA-Sherbrooke

<sup>1</sup>Re: Estrien, août 2015

<sup>2</sup>Les internautes pourront répondre par courriel



*Joyeux Noël et*

*Mes meilleurs vœux pour la prochaine  
Année!*

*Fernand Grenier*, président

## DOSSIER ASSURANCES

### Conditions de renouvellement pour le régime ASSUREQ au 1<sup>er</sup> janvier 2016

Le régime d'assurance collective à l'intention des personnes retraitées de la CSQ (ASSUREQ) est renégocié chaque année avec notre assureur SSQ. Voici un résumé du résultat de cette négociation.

#### RÉGIME A : ASSURANCE MALADIE

Pour établir l'ajustement requis pour le régime d'assurance maladie, on tient compte du taux d'inflation et de l'accroissement de l'utilisation. Le facteur de projection obtenu ainsi est de 0,4%, soit l'augmentation de la prime requise.

Devant ce faible taux d'augmentation, il a été proposé à l'assureur de maintenir les taux actuels pour l'année 2016, ce qui a été accepté.

#### REGIME B : ASSURANCE VIE

⇒ Les personnes adhérentes :

Pour l'assurance vie des personnes adhérentes, l'expérience du groupe et les facteurs économiques suggèrent une augmentation de la prime de 6.6% pour la prochaine année. Cette augmentation de PRIME SERA COMPENSÉE par la surprime versée au régime depuis 2009. La prime payable par les membres demeurera donc la même qu'en 2015.

⇒ Les personnes à charge :

Compte tenu de la bonne santé financière du régime, la prime pour les personnes à charge sera maintenue au même niveau qu'en 2015.

En conclusion, l'expérience du groupe et la bonne santé financière du régime permet de maintenir les primes au même taux que cette année.

*Pauline Thibault Poudrier et Micheline Provencher,*  
responsables régionales en assurance



## FONDATION LAURE-GAUDREULT

Au moment où vous lirez cet article, la campagne de sollicitation 2015 s'achèvera tout comme le 25<sup>e</sup> anniversaire de notre Fondation.

Je veux remercier de tout cœur nos personnes responsables sectorielles qui ont mis beaucoup d'énergie dans la réalisation de cette campagne. Par expérience, je sais que cette tâche de recueillir des dons et d'organiser des activités de financement est facilitée par l'encouragement et l'implication des conseils sectoriels et autres membres de la Fondation. En somme, le succès de cette entreprise ne peut reposer exclusivement sur les épaules de la personne responsable de la FLG. Enfin, toutes les sommes recueillies au nom de la Fondation doivent être envoyées au national pour y être comptabilisées.

Au début de 2016, les responsables sectoriels vont entreprendre la recherche de personnes ou d'organismes pouvant faire l'objet d'une donation selon les critères déterminés par la Fondation. Les demandes seront acheminées à l'exécutif régional de la FLG qui a comme mandat d'évaluer, d'approuver et de déterminer le montant de chaque donation. Ce dernier les enverra à la personne à la trésorerie nationale qui émettra les chèques. Je tiens à préciser que 72% du montant recueilli, par un secteur, est retourné dans ce dernier pour y être distribué notamment lors de l'assemblée générale sectorielle.

Au nom des membres du bureau régional de la FLG, je vous souhaite de *JOYEUSES FÊTES* et une *BONNE ANNÉE*.

*Claude Smith*, président régional

-----

### **Hommage à Gemma Gauthier, responsable régionale de la condition des Femmes**



De gauche à droite : Lise Beaudoin, Louise Pelletier, Annette Racine, Germaine Deschênes, Gemma, Odette Quirion en arrière, Nicole Rioux, Mariette Poulin-Grondin et Lucie Lafrance cachée.

Le 3 novembre dernier, un hommage a été fait à Gemma pour son bénévolat pendant 11 ans sur ce comité comme responsable régionale par certaines femmes du comité. Encore Bravo et continue ton engagement citoyenne. Pensons maintenant à la relève s.v.p.!!!

## **L'action sociopolitique**

Le comité régional d'action sociopolitique s'est réuni pour tracer son plan d'action pour la fin du triennat. Les membres du comité ont décidé de mettre l'accent sur l'intervention au niveau des secteurs. Le plan de travail précise donc que les personnes responsables sectorielles rencontreront leur exécutif de secteur pour tenter de préciser les sujets d'intérêt et les moments où des activités pourraient être tenues. Un bilan de la démarche sera effectué en décembre.

De plus, le 10 novembre prochain, les personnes responsables sectorielles sont conviées à une rencontre à Québec pour partager leurs expériences et leurs réflexions avec l'ensemble des personnes responsables de ce dossier dans tout le Québec.

### **L'élection fédérale du 19 octobre**

L'élection d'un gouvernement libéral majoritaire à Ottawa aura permis de se débarrasser du gouvernement Harper. Faut-il pour autant se réjouir du résultat de cette élection? Nous devons suivre les réalisations concrètes qui découleront des politiques. Au-delà des promesses électorales, ce gouvernement aura fort à faire pour corriger les excès du précédent gouvernement et redonner une place plus importante à l'exercice démocratique, repositionner le pays sur la scène internationale, redonner la parole aux chercheurs, s'investir face aux changements climatiques et revoir les engagements gouvernementaux sur la protection de l'environnement.

Un gouvernement à suivre de près!

*Marcel Pinard*, responsable régional du dossier

-----

### **Dossier retraite**

Au Québec, les négociations tournent en rond notamment sur la modification du régime de retraite.

En ce qui concerne la fusion CARRA et RRQ, l'AREQ demande le dépôt d'un plan de transition afin d'éviter les problèmes de système informatique pour garder un niveau d'expertise permettant de maintenir des services adéquats dans les temps requis.

Elle réclame de plus un plan d'action pour énoncer comment seront réalisés le regroupement ainsi que l'intégration de leurs employés.

L'AREQ souhaite également plus de sièges pour les personnes retraitées.

À Ottawa, c'est l'automne et les couleurs changent. Cela aura-t-il une incidence sur notre retraite... Le gouvernement précédent avait déjà amorcé des modifications importantes.

*Gilles de Blois*, responsable régional de la retraite